

INFORMATIONS ORÉE-D'ANJOU

Mot du Maire

Notre volonté est claire, partager avec vous le plus grand nombre d'actions municipales, associatives et citoyennes qui font vivre notre commune.

C'est pourquoi nous débutons en ce début de mandat nos premiers travaux visant à augmenter la visibilité des initiatives locales et partager le maximum d'actions que vos élus conduisent. Nous envisageons également de diversifier nos supports de communications avec de nouveaux outils.

Mots des élus du pôle 3

Chères habitantes, chers habitants,

Vos élus sont heureux de partager avec vous cette édition consacrée à la vie locale et associative de notre commune. A travers ces quelques pages, retrouvez les informations qui rythment notre quotidien : les initiatives des associations, les événements à venir, les travaux engagés pour améliorer notre cadre de vie, ainsi que les actions menées au service du bien-vivre ensemble.

Notre souhait est de mieux vous informer, de mettre en lumière l'engagement des acteurs locaux et de valoriser toutes les belles énergies qui animent notre territoire au quotidien.

Bonne lecture à toutes et à tous et très bel été dans notre commune.

Vos élus à votre service.

Commune déléguée de Landemont



Teddy Tramier, Maire de Orée-d'Anjou



De gauche à droite Fabienne Couilleau, Guillaume Pavageau, adjoint au Maire à la proximité, à la citoyenneté et à la tranquillité publique, Jean-Claude Février Maire délégué, Willy Dupont, élu de la minorité « Orée-d'Anjou Autrement » et Emmanuelle Mainguy adjointe au Maire aux solidarités et à la santé.

PÔLE 3

CONTACT :

HORAIRE D'OUVERTURE :

Landemont
St-Christophe-la-Couperie
St-Laurent-des-Autels
St-Sauveur-de-Landemont

Tél : 02 40 83 50 13
E-mail :
accueil3@oreedanjou.fr
www.oreedanjou.fr

Landemont :
Mardi : 9h – 12h
Mercredi : 9h – 12h
Jeudi : 14h – 17h
(Jusqu'à 18h30 sur RDV)
Samedi : 9h-12h

St-Christophe-la-Couperie
Lundi : 9h – 12h
Vendredi : 14h – 17h
(Jusqu'à 18h30 sur RDV)
St-Sauveur-de-Landemont
Mardi : 9h – 12h
Jeudi : 14h – 17h

St-Laurent-des-Autels :
Lundi : 9h – 12h / 14h – 17h
Du mercredi au samedi : 9h – 12h
Fermé les samedis en juillet et août

INFORMATIONS ORÉE-D'ANJOU

Mots des élus du pôle 3

Commune déléguée Saint-Sauveur-de-Landemont



De gauche à droite Vincent Roy, Sarah Pressé Maire déléguée de Saint-Sauveur-de-landemont et Thomas Ley, élu de la minorité « Vivre Orée-d'Anjou ». (Patricia Maussion excusée)

Commune déléguée Saint-Christophe-la-Couperie



De gauche à droite Rachel Boumard Maire déléguée de Saint-Christophe-la- Couperie, Aurélie Morantin, Emmanuel Jobard et Maud Pineau, élue de la minorité « Orée-d'Anjou Autrement ! ».

INFORMATIONS ORÉE-D'ANJOU

Les nouveaux élus du pôle 3

Commune déléguée Saint-Laurent-des-Autels



De gauche à droite Antoine Cesbron, adjoint au Maire à l'urbanisme, Agathe Cecconi, Julie Hulisz, Léa Gourmelen, élue de la minorité « Orée-d'Anjou Autrement ! » et Isabelle Billet, Maire déléguée de Saint-Laurent-des-Autels.

Commémoration du 8 mai – retour en images

Cette année, la cérémonie d'Orée-d'Anjou, commémorant la victoire du 8 mai 1945, s'est tenue à Bouzillé.

Rassemblés autour du Monument aux Morts, Teddy Tramier, Maire d'Orée-d'Anjou ainsi que l'ensemble des maires délégués, porte-drapeaux et anciens combattants ont effectué la montée des couleurs, puis entonné la Marseillaise, avant de poursuivre par la lecture des textes officiels.

Pour terminer, le Maire et les enfants du Conseil Municipal Junior ont déposé une gerbe au pied du Monument aux Morts. Dans le cadre du devoir de mémoire, le président de l'UNC de Drain, Pascal Leclerc a lu un texte écrit par un jeune porte drapeau de l'association. L'ensemble des personnes présentes a ensuite défilé, au son de la batterie-fanfare de l'Echo de la Loire, jusqu'à la MCL pour le vin d'honneur.



INFORMATIONS ORÉE-D'ANJOU

Plan canicule, pensez à vous inscrire !

À la veille de l'été, le Centre Communal d'Action Sociale d'Orée-d'Anjou (CCAS) propose aux personnes âgées, retraitées isolées et adultes en situation d'handicap de s'inscrire sur une liste communale confidentielle qui peut être utilisée en cas d'alerte climatique, de canicule.

Cette inscription est une démarche libre et volontaire ; elle permet une veille par les élus de proximité qui pourront alerter les services sociaux et médicaux, le cas échéant, lorsque l'alerte canicule est déclenchée par le Préfet.

Pour vous inscrire sur cette liste nominative, n'hésitez pas à contacter votre mairie annexe ou bien à contacter le CCAS au 02 52 59 55 26.



Halte aux dépôts sauvages !

Afin de préserver le cadre de vie, la sécurité et la salubrité publique, la commune d'Orée-d'Anjou rappelle que les dépôts sauvages sur la voie publique sont strictement interdits.



Depuis septembre 2025, un forfait d'enlèvement a été mis en place. Ainsi, chaque dépôt illégal fera l'objet d'un constat avant d'être retiré par les services techniques. L'auteur identifié recevra un courrier lui réclamant une redevance forfaitaire de 135 €.

Respectons nos voisins

Les beaux jours sont de retour, et avec eux, l'envie de profiter de son jardin et du grand air !

Aussi, dans le respect de chacun et pour préserver la tranquillité de votre voisinage, merci de veiller à limiter toutes vos activités de bricolage ou de jardinage pouvant créer une gêne en raison de leur intensité sonore. Parmi les règles de savoir-vivre, il est également d'usage de cesser ce type d'activités durant les pauses méridiennes, en soirées, les dimanches et jours fériés.

En outre, si vous êtes propriétaire d'un chien, merci de prendre les dispositions nécessaires pour garantir la quiétude du voisinage en veillant à ce que votre animal n'aboie pas de manière intempestive.

Pour le bien-être de chacun, nous comptons sur votre civisme.

Rappel de l'arrêté préfectoral du 12 avril 2018, toujours en vigueur :

Article 16 : « les travaux d'entretien, de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers en dehors de tout cadre professionnel et à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon, pompes d'arrosage à moteur à explosion, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :
- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 ;
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h ;
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h. »

Article 18 : « Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde, hors activités professionnelles et agricoles, sont tenus de prendre toutes mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage, de jour comme de nuit. »

VIE ASSOCIATIVE ORÉE-D'ANJOU

Ecole de musique Mélodie

Portes ouvertes de l'école de musique Mélodie du 1^{er} au 27 juin

L'occasion de rencontrer les professeurs, d'essayer des instruments de musique et de (re)découvrir Mélodie.

Cette période est aussi celle de l'ouverture des inscriptions pour la saison 2026-2027. Retrouvez déjà tous les documents sur le site Internet de l'école, rubrique « Inscription » :

www.ecolemusiquemelodie.fr

Renseignements :

accueil@ecolemusiquemelodie.fr - 07 56 43 19 17

Matinée Découverte des instruments de l'école de musique Mélodie

Vous souhaitez faire de la musique, mais vous ne savez pas quel instrument de musique choisir ? Ou bien, vous rêvez de souffler dans un saxophone ou de pincer les cordes d'une harpe ? L'école de musique Mélodie vous propose une matinée "Découverte des instruments" le mercredi 1er juillet de 10h à 12h !

Venez (re)découvrir et (re)jouer les instruments enseignés à Mélodie !

Au programme de cette matinée ouverte à tous :

- Des vents : accordéon, clarinette, flûtes à bec, flûte traversière, saxophone, cuivres
- Des cordes : piano, harpe, violon, alto, violoncelle, guitare, banjo
- De la percussion : batterie, glockenspiel
- De la voix : chant

Tarif : 10€ (remboursé en cas d'inscription)

Billetterie : QR Code



Commune déléguée de Saint-Christophe-la-Couperie

VIE MUNICIPALE LOCALE

État-Civil

Naissance

14 avril 2026 Élio CHUPIN

3 mai 2026 Adèle POTIER

15 mai 2026 Cléo ABLINE

Permanence en mairie

La mairie annexe de Saint-Christophe-la-Couperie est ouverte le lundi de 9h à 12h et le vendredi de 14h à 17h.

Rachel Boumard, Maire déléguée est présente en mairie durant ces permanences et disponible sur rendez-vous le lundi après-midi, le vendredi matin et le samedi matin sur simple demande



Agenda des manifestations

- 20 juin : Fête de l'école
- 14 novembre : Journée des zéros

Cérémonie du 8 mai

Avant la cérémonie principale à Bouzillé, la commémoration du 8 mai a été célébrée à Saint-Christophe-la-Couperie dans l'intimité. Nous comptons sur la présence de habitants de la commune l'année prochaine et le 11 novembre pour faire perdurer ce devoir de mémoire.



L'école Du P'tit Anjou

Le vendredi 22 mai, les 69 élèves de l'école Du P'tit Anjou ont relevé un défi de taille en courant en cumulé 360km500.

Un grand bravo à eux !



Les Classes ZEROS

Cette année les classes 5 et 6 se retrouveront à St Christophe, le samedi 14 Novembre à 12h30 pour la journée des ZEROS.

Si vous n'avez pas reçu votre invitation, pas de panique ! 😊

Merci de vous faire connaître par mail à r.boumard@oreedanjou.fr, afin de recevoir le document !

Commune déléguée de Landemont

VIE MUNICIPALE LOCALE

État-civil

Naissance

17 avril 2026 Jolhan CHEVALIER

26 avril 2026 Alice ABLINE

7 mai 2026 Sacha GOILARD

19 mai 2026 Esmée CHEVALIER

20 mai 2026 Lily DELAUNAY LEPAGE

Mariage

4 avril 2026

Géraldine GIRARD & Pascal PERIER

7 mai 2026

Mélanie ROBIN & Bastien CHEREL

9 mai 2026

Laurie OLIVIER & Adrien LEMOINE

Décès

26 mars 2026

Jeanne BOURSIER née REMY

29 mars 2026

Marie GASNIER née SÉCHER

1 avril 2026

Lucien GABORY

10 avril 2026

Paulette BOUCHEREAU née GOULEAU

27 avril 2026

Joseph FLEURANCE

Camille CHEVALIER

1 mai 2026

Odette LEBLANC née LUCAS

23 mai 2026

Francis LEBRIN

Cérémonie du 8 mai

Le 8 mai, a été célébrée la fin de la guerre de 1945 en compagnie des AFN et de quelques Landemontais. Dépôt d'une gerbe et lecture de la lettre du ministre des anciens combattants suivi du discours Roger Brangeon afin de ne pas oublier ce que nos ancêtres ont vécu pendant ces années de guerre.

Puis tous se sont retrouvés à la mairie pour le café avant de se rendre à Bouzillé pour la cérémonie d'Orée-d'Anjou.



Commune déléguée de Landemont

VIE MUNICIPALE LOCALE

Permanence des élus

Une permanence aura lieu chaque 2ème jeudi du mois de 16h à 18h et chaque 3ème samedi du mois de 10h à 12h en présence des élus de Landemont selon leurs disponibilités et sur rendez-vous à prendre auprès de l'accueil de la mairie annexe de Landemont, en appelant le 02 40 83 50 13 ou par mail à l'adresse suivante accueil3@oreedanjou.fr



VIE ASSOCIATIVE

Restauration d'un calvaire

Après la restauration du calvaire, les habitants du village de la Pouquelière ont souhaité que ce nouvel édifice soit béni. Le rendez-vous était fixé le dimanche 31 mai à 12h30.

Une cinquantaine de personnes étaient réunies, afin de représenter leur fonction : le Père Olivier curé de la paroisse Sainte-Cécile-de-Loire-et-Divatte, Jean-Claude Février Maire délégué de Landemont, l'association du Foyer Landemontais, le propriétaire du site, quelques voisins ainsi que tous ceux qui ont œuvré et participé à la réussite de cette restauration.

Des chants ont été entonnés, accompagnés par des notes de guitare.

L'événement s'est terminé par un pique-nique partagé avec ceux qui le souhaitaient, fête des mères oblige.



Association le Pied

La prochaine randonnée du PIED (environ 8km au rythme de chacun) est programmée pour **le 28 juin** avec un départ à 14h du parking de la salle omnisports de Landemont. Toujours aucune contrainte, on vient quand on veut : pas d'adhésion, pas d'inscription.

Alors, venez tester cette ambiance amicale et conviviale. Pour être informé(e) individuellement par mail ou SMS, veuillez donner vos coordonnées par mail : leped49270@gmail.com

Commune déléguée de Saint-Laurent-des-Autels

VIE MUNICIPALE LOCALE

État-Civil

Mariage

4 avril 2026 Marion TOURNADE et Yoann JOSSO

9 mai 2026 Séverine DUGAS et Sébastien LEPROVOST

Décès

10 mai 2026 Grégory DUPONT

Une commune qui vit !

Cette année, 12 mariages seront célébrés à Saint-Laurent-des-Autels : un beau signe de vitalité pour la commune !

Les commerçants, le Tabac Presse de Patricia et le Fournil Laurentais d'Anita, mettront également à disposition des sacs jaunes ainsi que l'Orée Mag, facilitant ainsi les services de proximité pour tous.

Un devoir de mémoire partagé

La commémoration du 8 mai, organisée au cimetière de Saint-Laurent-des-Autels, a rassemblé élus, anciens combattants d'Algérie ainsi que M. et Mme BOUDAUD, dans un moment de recueillement et de transmission.



Commune déléguée de Saint-Laurent-des-Autels

VIE MUNICIPALE LOCALE

Des échanges constructifs avec les acteurs locaux

Les élus de Saint-Laurent-des-Autels ont eu le plaisir de rencontrer l'ACAL, l'Association des Commerçants et Artisans de Saint-Laurent, afin de mettre en place des rencontres régulières pour renforcer le dialogue et accompagner les initiatives locales.

Le Comité des Fêtes leur a également présenté ses nombreux projets d'animations pour les mois à venir, preuve du dynamisme associatif de la commune déléguée.

Permanence en mairie

Afin de rester à l'écoute des habitants, Isabelle Billet, Maire déléguée de Saint-Laurent-des-Autels, assurera une permanence tous les mercredis matin de 10 h à 12 h en mairie, sauf impératif exceptionnel. Vous avez bien évidemment la possibilité de fixer un RDV, selon vos disponibilités.

Enfin, notre plan canicule ne peut être opérationnel sans votre contribution : pensez à vous manifester en mairie et vous inscrire sur notre registre.

Nos contacts seront facilités.... Bel été.

Votre maire déléguée de Saint-Laurent-des-Autels, Isabelle BILLET



VIE ASSOCIATIVE

Les Motivés de Laurent D'Mont - Fête des Moissons

L'association des Motives de Laurent d'Mont organise la Fête des Moissons le dimanche 2 août 2026 à Saint-Laurent-des-Autels.

Dès 9h, un défilé d'anciens tracteurs parcourra les routes d'Orée-d'Anjou avant de rejoindre le site des animations. Les visiteurs pourront assister au concours de labours, au tracteur pulling, à la fabrication du pain à l'ancienne et découvrir différentes traditions agricoles.

En soirée, un repas moules-frites sera proposé avant le feu d'artifice final.

Entrée gratuite



Commune déléguée de Saint-Sauveur-de-Landemont

VIE MUNICIPALE LOCALE

État-Civil

Naissance

16 mai 2026 : Jade GRASSET

Décès

20 mai : Jean SUTEAU

21 mai 2026 : Jeannine TERRIEN

Permanence en mairie

La mairie annexe de Saint-Sauveur est ouverte : le mardi de 9h à 12h et le jeudi de 14h à 17h.

Sarah Pressé, Maire déléguée de Saint-Sauveur-de-Landemont sera présente en mairie durant ces permanences et reste également disponible sur rendez-vous, sur simple demande.

Sarah Pressé, maire déléguée de Saint-Sauveur-de-Landemont



Commémoration du 8 mai

Retour en image sur la cérémonie du 8 mai au monument aux morts.

Un **grand merci aux personnes présentes** pour ce moment de recueillement,

pour leur fidélité et leur engagement afin de continuer à faire vivre le devoir de mémoire

dans notre commune déléguée .



Intervention à l'école Arc-en-Ciel

Dans le cadre de l'enseignement de l'Éducation Morale et Civique (EMC), les maîtres et maîtresses ont proposé aux élèves un travail autour de la vie citoyenne et du fonctionnement de la commune.

À cette occasion, Sarah Pressé, maire déléguée de Saint-Sauveur-de-Landemont, est intervenue auprès des enfants afin de leur présenter de manière concrète et accessible le rôle du maire au sein de la collectivité.

Cet échange, au plus près du quotidien des élèves, a permis de mieux comprendre le fonctionnement de la vie communale, les missions des élus ainsi que l'importance de l'engagement citoyen.



Depuis les élections, vos élus se réunissent régulièrement afin de préparer et d'organiser les événements qui rythmeront l'année 2026.

Lors de ces réunions, différents sujets concernant la commune déléguée sont également abordés.

Ces échanges permettent de faire le lien avec les différentes commissions dans lesquelles vos élus sont engagés, afin de suivre au mieux les projets et les besoins du territoire.

Plusieurs dates sont d'ores et déjà à retenir :

- Le marché d'automne aura lieu le **dimanche 27 septembre 2026**.

Cette journée sera également accompagnée d'un vide-grenier, organisé avec l'aide du comité des fêtes, que les élus remercient chaleureusement pour son implication.

- Les illuminations de Noël se dérouleront le **vendredi 11 décembre 2026**, un moment convivial et festif que les élus seront heureux de partager avec vous.

Pensez à noter ces rendez-vous dans vos agendas !

Kermesse de l'école Arc-en-Ciel

Rendez-vous le **samedi 27 juin** dès 14h00 pour la fête de l'école !

Au programme :

La **parade** au départ de l'école Arc-en-Ciel (rue des Moutons) et le **traditionnel spectacle** des enfants.

De nombreux stands de jeux et d'activités pour tous.

Ils vous attendent nombreux pour célébrer la fin de l'année dans la joie et la convivialité !



Fermeture estivale des mairies annexes

Les mairies annexes seront fermées les samedis

à compter du **4 juillet inclus**.
Réouverture, le samedi 29 août de 9h à 12h.

Les mairies restent ouvertes en semaine aux horaires habituels pour vous accueillir.

Merci de votre compréhension et excellent été à tous !



Prochaine publication

Votre prochain Flash Info sera édité à partir du 1er septembre 2026.

Vous pourrez déposer vos articles par mail à accueil3@oreedanjou.fr ou en mairie annexe jusqu'au 21 août 2026.

